

Ville de Béthune

11 11  
FEVR. MARS

Boulevard Basly

Route de Saint Venant

Avenue de la Morinie

## VOIRIE

# Bretelle fermée entre la D3937 route de Saint Venant et la D181 Avenue de la Morinie

La circulation des véhicules sera restreinte sur la D3937 route de Saint Venant et sur la D181 Avenue de la Morinie du 11 février au 11 mars.

**Consequences:** Circulation alternée  
Circulation restreinte  
Interdiction de stationner le long et aux abords du chantier  
Limitation de vitesse

**Lieux concernés:** Boulevard Basly

Route de Saint Venant

Avenue de la Morinie

Afin de faciliter les travaux de réparation en urgence suite à une casse sur le réseau d'assainissement dans l'emprise du rond-point des D182 (rue E. Basly), D3937 (route de Saint Venant) et D181 (Avenue de la Morinie) et la pose d'une pompe de refoulement en amont de la casse dans la bretelle de sortie entre D3937 et la D181 du 11 février au 11 mars 2020.

- La circulation sera restreinte, alternée par des feux tricolores.
- Il sera interdit de stationner le long et aux abords du chantier
- La vitesse sera limitée à 30km/h
- La bretelle entre la D3937 route de Saint Venant et la D181 Avenue de la Morinie sera fermée



Tél. : 0321630000  
Fax :  
[mairie@ville-bethune.fr](mailto:mairie@ville-bethune.fr)